



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service interministériel de défense et de protection civile
Affaire suivi par :
M. Frédéric DAUNIZEAU
Tell : 05 45 55 70 18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

1°) Identification de l'organisme :

Préfecture de la Vienne – Service interministériel de défense et de protection civile
7 place Aristide Briand CS 30589 - 86021 Poitiers

2°) Procédure :

Appel à candidatures afin de sélectionner les entreprises remplissant les conditions pour obtenir l'agrément préfectoral.

3°) Objet de l'agrément :

Assurer les opérations de dépannage et de remorquage de poids lourds (P.L.) sur le réseau routier national du département de la Vienne.

4°) Lieu d'exécution de la mission :

Routes nationales : RN 10, RN 147 et RN 149 divisées en trois secteurs (Cf. cahier des charges).

5°) Durée de l'agrément :

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

6°) Conditions :

Les conditions de participation sont inscrites dans le règlement de consultation disponible sur le portail des services de l'État en Vienne à l'adresse Internet suivante :

<https://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Appel-a-candidature-depannage-et-remorquage-des-poids-lourds-sur-les-RN-traversant-la-Vienne>

7°) Modalités d'obtention du dossier de candidature (cahier des charges et règlement de consultation) :

Les entreprises intéressées ont le choix entre :

- venir retirer le dossier, à compter du 28 octobre 2021, à la préfecture de la Vienne - Service interministériel de défense et de protection civile – 7 place Aristide Briand CS 30589 - 86021 Poitiers – en semaine entre 09h30 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00

ou

- le télécharger sur le site Internet de la préfecture à l'adresse :
<https://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Appel-a-candidature-depannage-et-remorquage-des-poids-lourds-sur-les-RN-traversant-la-Vienne>

8°) Date limite de dépôt des offres :

Le 03 décembre 2021 à 12h00 (midi)

9°) Modalités de transmission des offres :

Les candidats feront parvenir leurs offres **sous pli cacheté en recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé** à la préfecture de la Vienne, service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) - Place Aristide Briand, CS 30589, 86021 Poitiers Cedex.

10°) Justifications et pièces à produire :

Se reporter au dossier de candidature.

11°) Date de publication :

Le 28 octobre 2021

12°) Voie de recours :

Tribunal administratif de Poitiers – Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - CS 80541 – 86020 Poitiers Cedex